L'Association du Chemin de Ronde, fondée en 1998, est membre du CADEB depuis 2016, membre de FNE Yvelines depuis 2020

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT à l'assemblée du 27 septembre 2022

Au cours de l'année 2021, notre Association a poursuivi son action sur les sujets qui l'ont occupée au cours de ces dernières années, à savoir :

- La préservation du cadre de vie autour de l'axe du Chemin de Ronde ;
- La sécurité de la circulation sur l'axe ;
- La limitation de la densification de l'habitat autour de l'axe et le suivi des projets pouvant avoir un impact sur ces différents sujets.

Dans ce cadre l'année 2021 et le 1er semestre 2022 ont été marqués pour notre Association par :

- ✓ La poursuite de nos échanges avec AEB et les autres associations concernées par le chantier du Parc Princesse au Vésinet. Les travaux sont désormais bien avancés et l'arrivée des occupants a débuté. Les travaux et les dernières arrivées devraient se poursuivre sur l'année 2023. Notre Association a été active pour obtenir un fléchage des circuits poids lourds et la limitation des nuisances des travaux. Il conviendra de mesurer l'impact de l'urbanisation du Parc Princesse d'ici un an environ, quand les occupants seront tous arrivés ;

- ✓ La livraison progressive des immeubles du Moulin Vert et Nafilyan à Croissy pour lesquels notre Association s'était attachée à obtenir des améliorations au moment de la négociation des permis de construire. Ces deux immeubles sont désormais occupés. Des incivilités et nuisances nombreuses ont été signalées. L'Association s'attache à obtenir un enlèvement des ordures plus fréquent et à combattre les dépôts sauvages de déchets et d'objets encombrants sur les trottoirs. Le stationnement autour du Moulin Vert est également problématique et l'Association échange avec la mairie de Croissy sur des solutions possibles ;

- ✓ Le projet de la Chocolaterie, chantier qui a été mené par la mairie du Pecq dans un esprit de préservation de l'architecture et de faible densification, ne suscitait pas de difficulté. Il s'est achevé en 2021 de façon satisfaisante. Il a cependant nécessité un réaménagement du stationnement dans la rue du 11 Novembre ;

- ✓ Notre action se poursuit pour limiter la circulation sur le Chemin de Ronde et plus largement pour intervenir dans tous les projets relatifs au plan de circulation concernant l'axe du Chemin de Ronde.

✓ Concernant notre action sur les chantiers en cours, il convient de signaler :

- La poursuite de la pression sur les mairies concernées (Le Pecq et Le Vésinet) pour l'aménagement de la rue du 11 Novembre (réfection de la chaussée, la pérennisation du stationnement en quinconce, pose de ralentisseurs et enfouissement des lignes) désormais promis pour le 2ème semestre 2023 ;
- La surveillance étroite du sort réservé au terrain situé entre les immeubles « Moulin Vert » et « Nafilyan » (89 Chemin de Ronde), terrain dit de la réserve foncière par la mairie de Croissy et sur lequel notre Association entend s'opposer à toute nouvelle construction d'immeubles de logements qui viendrait encore densifier l'axe du Chemin de Ronde. Aux dernières nouvelles, la mairie de Croissy semble avoir décidé que ce terrain ne serait pas affecté à la construction de logements mais l'Association reste vigilante, voire sceptique sur la réalité de cette position ;
- Enfin, le suivi du dossier Servier dont le déménagement des activités vers Saclay a été annoncé pour 2023. C'est sans doute le dossier le plus important pour l'avenir du Chemin de Ronde. L'Association tente là encore de peser pour que la reconversion du site, lorsqu'il sera vendu par Servier, ne se traduise pas par la densification à outrance du quartier par la création de logements. Il conviendrait pour cela que des activités tertiaires succèdent aux laboratoires Servier.

Nos actions font l'objet de bulletins réguliers diffusés à nos membres et nous vous renvoyons à leur lecture pour plus de détails. Nous en débattrons.

Lors de notre assemblée seront par ailleurs approuvés les comptes 2021. Ces comptes n'appellent pas de commentaires particuliers et nous amènent à proposer de fixer la cotisation annuelle à un montant de 15 € pour 2023, c'est-à-dire sans changement par rapport à 2022.

Enfin, votre assemblée aura à constater que les mandats de trois membres du conseil d'administration et du Bureau viennent à expiration à savoir :

- Madame Véronique VITAL, Vice-Présidente pour Le Pecq,
- Madame Béatrice Millet, Trésorière,
- Monsieur Jacques Goyet, Président.

Il est proposé de renouveler leurs mandats pour 2 ans jusqu'à l'assemblée à tenir en 2024 qui statuera sur les comptes de 2023.

Par ailleurs les mandats de Madame Françoise Pierredon, et de Monsieur Olivier Pierredon se poursuivent. Le poste de secrétaire est vacant, il est donc à pourvoir.

Il est rappelé que notre Association est intéressée par toutes les bonnes volontés. N'hésitez pas à vous manifester si vous êtes candidate ou candidat au Bureau ou au Conseil d'administration.

Plus nous serons de cotisants, plus les élus locaux seront attentifs à nos demandes. N'oubliez donc pas d'adhérer ou de payer votre cotisation !

Pour le Bureau,
Jacques Goyet, Président